



La CFDT à vos côtés pour vous défendre



LOPMI

Création de 349 postes sur 5 ans en préfectures, sous-préfectures et SGCD : C'est mieux mais pas assez !

- Compte-tenu des suppressions d'emploi de ces dernières années, des difficultés à pourvoir certains postes, des problèmes récurrents rencontrés par les agents pour exercer leurs missions, **limiter la création de poste à 349 sur 5 ans ne suffit pas** à apporter les réponses légitimement attendues par les agents

Parce qu'il est plus que temps que les agents des préfectures, des sous-préfectures et des SGCD puissent assumer normalement leurs missions, la CFDT continue et continuera à réclamer une augmentation des effectifs à la hauteur des enjeux de service public

- **Pour la CFDT, plus de visibilité budgétaire c'est mieux MAIS** cela suppose que les préfets ne se bornent pas à la simple application d'une feuille de route ministérielle et qu'ils affectent les effectifs là où ils sont nécessaires en tenant compte des besoins exprimés par les services et les agents

La CFDT veillera à ce que l'affectation des effectifs soit réellement mise en œuvre sans retard et dans le respect des agents et des textes

- **Assises de l'administration territoriale de l'Etat**, la **CFDT** les a réclamés, considérant qu'il était juste normal que le MI prenne en considération la situation des agents du périmètre secrétariat général de la même manière que celle des agents du périmètre police

La CFDT veillera à ce qu'elles ne soient pas un grand barnum sans lendemain mais soit bien le lieu de la prise en considération des réalités de travail effectives des agents qui sont les premiers concernés et les mieux à même d'évaluer ce dont ils ont besoin pour exercer leurs missions

La CFDT rappellera à l'administration que les sous-préfectures sont un échelon de proximité incontournable et pertinent pour les usagers qu'ils convient de préserver et que leurs agents en sont le rouage indispensable



**DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022
JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT**

